



Communiqué 2018-14

23 Mai 2018

Message à tous les membres,

Vous recevrez dans les prochains jours un vote postal vous permettant de voter sur la mise à jour de l'entente de principe entérinée le 1 février 2017.

Les bulletins de votes doivent être reçus pour le dépouillement qui aura lieu le 8 juin 2018. Tout bulletin reçu après cette date ne sera pas pris en compte.

Pour des détails supplémentaires, veuillez vous référer à vos directeurs syndicaux, il y a eu un conseil de direction téléphonique pour les informer.

Merci

Votre exécutif

